

## **REGLEMENT DE L'EPREUVE**

### **17<sup>ème</sup> GRAND PRIX CYCLISTE DE HAROUÉ LE 1<sup>er</sup> MAI 2025**

Epreuve organisée par CYCLISME HAROUÉ LOISIRS.

Engagements par INTERNET.

Epreuve : ELITE – OPEN 1 2 3.

Le changement de roues sera autorisé en course par les Mécaniciens ou le Directeur Sportif.

Les voitures autorisées à suivre l'épreuve devront se conformer aux décisions des Commissaires.

Le parcours sera indiqué par des flèches blanches.

Les postes de secours seront installés Place des Landres et à la Salle Polyvalente, 26 rue Béatrix de Choiseul à HAROUÉ.

Les dossards seront disponibles à compter de 13H 30 à la Salle Polyvalente, 26 rue Béatrix de Choiseul à HAROUÉ.

Le classement du meilleur grimpeur se fera sur la ligne du GPM, à l'Ecole Agricole sur les trois premiers coureurs.  
Les points donnés au passage des coureurs seront : 5 – 3 et 1.

Grille de prix suivant barème FFC et détails d'organisation.

Départ fictif Place des Landres à HAROUÉ et départ réel lancé à l'Ecole Agricole.

Le fait qu'un coureur ou un suiveur participe ou suive cette épreuve, implique qu'il a pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte les règles.



© IGN 2023 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude :  
Latitude :

6° 11' 09" E  
48° 28' 10" N

